

A Grenoble, le 16 mars 2020

Covid-19

Fermeture exceptionnelle des services d'accueil de l'unité départementale de l'Isère – DIRECCTE de Grenoble et des sites détachés de Bourgoin Jallieu et de Vienne

Compte-tenu de la situation sanitaire en France et des mesures prises par le gouvernement aux fins de lutter contre le coronavirus Covid-19, les accueils du public de l'unité départementale de l'Isère – Direccte de Grenoble et des sites détachés de Bourgoin Jallieu et de Vienne sont fermés à compter du lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

Pour contacter le service [renseignement législation droit du travail](#), par :

- téléphone au numéro unique 08 06 000 126 du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- mail sur le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Isere> et en cliquant sur



RENSEIGNEMENTS
EN DROITS DU TRAVAIL
POSEZ VOTRE QUESTION
en CLIQUEZ ICI

Pour contacter le [service activité partielle](#) (chômage partiel) :

- consulter le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Coronavirus-et-entreprises-mesures-de-soutien-aux-entreprises-et-aux-salaries>
- poser vos questions par mail ara-ud38.mutations-economiques@direccte.gouv.fr. Pensez à laisser vos coordonnées téléphoniques. Vous serez rappelé si nécessaire en fonction de votre demande.

Pour contacter le [service main d'œuvre étrangère](#) par :

- mail ara-ud38.moe@direccte.gouv.fr
- téléphone : 04 56 58 38 04 le lundi mardi jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h ; le vendredi de 9h à 11h30

Pour contacter [l'inspection du travail](#) et connaître les coordonnées de l'agent de contrôle compétent consulter le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Annuaire-de-l-Inspection-du-travail>

Pour répondre aux interrogations des salariés et des entreprises quant aux mesures de précautions et au droit du travail consulter le site <http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Coronavirus-et-entreprises-mesures-de-soutien-aux-entreprises-et-aux-salaries>

Le standard téléphonique de l'UD 38-DIRECCTE : 04 56 58 38 38 reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h 30 et de 14h à 16h

Ces mesures prennent effet à compter du lundi 16 mars 2020, et sont maintenues pour une durée indéterminée